

UNITED NATIONS / NATIONS UNIES

**SECURITY COUNCIL
OFFICIAL RECORDS**



FIFTH YEAR

508th MEETING: 30 SEPTEMBER 1950

CINQUIÈME ANNEE

508ème SEANCE: 30 SEPTEMBRE 1950

No. 50

**CONSEIL DE SECURITE
PROCES-VERBAUX OFFICIELS**

LAKE SUCCESS, NEW YORK

TABLE OF CONTENTS

	<i>Page</i>
1. Provisional agenda	1
2. Adoption of the agenda	1
3. Method of interpretation	1
4. Complaint of aggression upon the Republic of Korea (<i>continued</i>)	2

TABLE DES MATIERES

1. Ordre du jour provisoire	1
2. Adoption de l'ordre du jour	1
3. Mode d'interprétation	1
4. Plainte faisant état d'une agression contre la République de Corée (<i>suite</i>) ...	2

FIVE HUNDRED AND EIGHTH MEETING

Held at Lake Success, New York, on Saturday, 30 September 1950, at 3 p.m.

CINQ CENT HUITIEME SEANCE

Tenue à Lake Success, New-York, le samedi 30 septembre 1950, à 15 heures.

President: Sir Gladwyn JEBB (United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland).

Present: The representatives of the following countries: China, Cuba, Ecuador, Egypt, France, India, Norway, Union of Soviet Socialist Republics, United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland, United States of America, Yugoslavia.

1. Provisional agenda (S/Agenda 508)

1. Adoption of the agenda.
2. Complaint of aggression upon the Republic of Korea.

2. Adoption of the agenda

The agenda was adopted.

3. Method of interpretation

The PRESIDENT: We meet today in rather special circumstances. Yesterday [507th meeting] we agreed to meet now on the assumption, I think, that the First Committee of the General Assembly would not be meeting this afternoon. However, when I came out of the meeting of the Council yesterday, I was informed that the First Committee had decided to meet today both in the morning and in the afternoon. For obvious technical reasons, it is very difficult for us to meet while the First Committee is meeting. Nevertheless, if my colleagues should so desire, we might have a short meeting—a very short meeting, perhaps—and then consider the question of adjourning.

So far as I know, there are only two speakers on my list, and I understand that one will speak for about ten minutes and the other for about five.

We shall therefore proceed on the assumption that the meeting will probably be limited to those two speakers.

Mahmoud FAWZI Bey (Egypt): Considering the special circumstances to which the President has alluded, can we satisfy ourselves, with the approval particularly of our French colleague, with the simultaneous translation only? Otherwise, I should have to object strongly to our proceeding to hear even speeches that will last for five or ten minutes. Furthermore, those speeches may consume a much longer time, and possibly other

Président: Sir Gladwyn JEBB (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord).

Présents: Les représentants des pays suivants: Chine, Cuba, Equateur, Egypte, France, Inde, Norvège, Union des Républiques socialistes soviétiques, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Etats-Unis d'Amérique, Yougoslavie.

1. Ordre du jour provisoire (S/Agenda 508)

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Plainte faisant état d'une agression contre la République de Corée.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

3. Mode d'interprétation

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Nous nous réunissons aujourd'hui dans des circonstances plutôt particulières. Nous avons décidé hier [507ème séance] de nous réunir cet après-midi parce que nous pensions que la Première Commission de l'Assemblée générale ne se réunirait pas en même temps que nous. Toutefois, après que nous eûmes levé la séance d'hier, on m'a informé que la Première Commission avait décidé de se réunir aujourd'hui, le matin et l'après-midi. Pour des raisons techniques évidentes, il est très difficile que nous tenions une séance en même temps que la Première Commission. Nous pouvons cependant tenir une courte — une très courte — séance, si les membres du Conseil le désirent et envisager ensuite la question de l'ajournement de la séance.

Pour autant que je sache, il n'y a que deux orateurs inscrits sur ma liste, et je crois comprendre que l'un de ces orateurs n'a l'intention de parler que pendant dix minutes environ et l'autre pendant cinq minutes.

Nous allons donc conduire nos travaux en partant de l'hypothèse que nous nous bornerons probablement à entendre ces deux orateurs.

Mahmoud FAWZI Bey (Egypte) (*traduit de l'anglais*): En raison des circonstances spéciales auxquelles le Président vient de faire allusion, ne pouvons-nous nous borner, avec l'approbation de notre collègue français en particulier, à n'entendre que l'interprétation simultanée? Sinon, je serai obligé de m'opposer fermement à ce que nous poursuivions nos travaux, même si les discours ne doivent durer que cinq ou dix minutes.

speeches may be added to them. I cannot, for my delegation and for myself, afford to do otherwise than so to protest.

The PRESIDENT: Could we rely only on simultaneous interpretation for this special occasion, with the understanding that we always have the right to publish the authorized version of our speeches in English the next day or immediately?

Mr. MALIK (Union of Soviet Socialist Republics) (*translated from Russian*): So far as I can judge from those present at today's meeting, no member of the Council is taking part in the work of the First Committee. That Committee consists of the heads of delegations, and a meeting of the First Committee cannot therefore affect the meeting of the Security Council. The representative of Egypt may perhaps be the only exception. I think that we can continue the Security Council's work in the normal way, without taking any special measures.

The PRESIDENT: I really think that we can continue the normal practice, without raising questions of interpretation. After the first two speeches, we can consider whether we want to adjourn or not; otherwise, we shall waste even more time discussing the question of interpretation.

Mahmoud FAWZI Bey (Egypt): I am sorry that I am causing the Council to lose time on this preliminary matter, but if there is too much insistence on extending our meeting here unreasonably and against the understanding we reached yesterday, I shall, to my intense and great regret, have to withdraw. I have to go to the First Committee; I have inscribed my name on the list of speakers there, and I have to be there.

The PRESIDENT: I think we must allow Mr. Malik to speak now.

Mr. MALIK (Union of Soviet Socialist Republics) (*translated from Russian*): Perhaps we might agree to have consecutive interpretation into English only, since it has occasionally been necessary to make corrections in the English interpretation. That procedure might perhaps make our work easier.

The PRESIDENT: It will not work out. I think that the representative of the Soviet Union should speak now.

4. Complaint of aggression upon the Republic of Korea (continued)

Mr. MALIK (Union of Soviet Socialist Republics) (*translated from Russian*): During the meeting

En effet, ces discours peuvent se prolonger bien au-delà de cette limite et être suivis d'autres discours. Ma délégation ne peut sur ce point que protester.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Ne pouvons-nous pas, dans cette conjoncture particulière, nous contenter de l'interprétation simultanée, étant bien entendu que nous conservons toujours le droit de faire distribuer une traduction officielle de nos discours en anglais, soit immédiatement, soit le lendemain?

M. MALIK (Union des Républiques socialistes soviétiques) (*traduit du russe*): J'ai l'impression, à en juger par le nombre des membres du Conseil présents à la séance, qu'aucun des membres du Conseil de sécurité ne prend part aux travaux de la Première Commission. Il semble que ce sont les chefs de délégation qui assistent aux séances de cette Commission et que, par conséquent, les travaux de la Première Commission ne peuvent avoir de répercussion sur les séances du Conseil de sécurité. La seule exception est peut-être constituée par le représentant de l'Égypte. Nous pouvons, je suppose, poursuivre normalement les travaux du Conseil de sécurité sans recourir à aucune mesure spéciale.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Je pense vraiment que nous pouvons continuer à suivre la procédure habituelle, sans soulever la question des interprétations. Après les deux premières interventions, nous pourrions examiner la question de savoir si nous voulons ou non ajourner la séance. Si nous n'agissons pas ainsi, nous allons perdre encore plus de temps en discutant la question des interprétations.

Mahmoud FAWZI Bey (Égypte) (*traduit de l'anglais*): Je regrette de faire perdre plus de temps au Conseil à propos de cette question préliminaire, mais, si l'on insiste trop pour que notre séance se prolonge sans raison, contrairement à ce que nous avons décidé hier, je me verrai dans l'obligation de quitter la table du Conseil, à mon plus grand regret d'ailleurs. Je dois me rendre à la Première Commission, car je me suis fait inscrire sur la liste des orateurs, et je dois donc assister à la séance.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Je pense que je dois maintenant donner la parole à M. Malik.

M. MALIK (Union des Républiques socialistes soviétiques) (*traduit du russe*): Étant donné qu'il est parfois indispensable d'apporter des corrections à ces interprétations, peut-être transigerons-nous pour une interprétation en anglais seulement. Peut-être cela facilitera-t-il nos travaux.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Je ne crois pas la chose possible. Il me semble que le représentant de l'Union soviétique devrait prendre la parole maintenant.

4. Plainte faisant état d'une agression contre la République de Corée (suite)

M. MALIK (Union des Républiques socialistes soviétiques) (*traduit du russe*): A la séance du Conseil

[503rd] held by the Security Council on 26 September, the USSR delegation tabled a draft resolution [S/1812] demanding that the United States Government should cease forthwith all bombing of peaceful towns and inhabited localities and also the strafing of the civilian population in Korea.

As is known, as far back as 8 August [448th meeting], the USSR delegation submitted to the Security Council a proposal [S/1679] that the United States Air Force should immediately cease its inhuman and barbarous attacks on the civilian population and populated places in Korea. The United States delegation prevented the Security Council from adopting the resolution at that time. At subsequent meetings on 6 [496th meeting] and 7 [497th meeting] September the USSR delegation again urged the Council to discuss the question of putting an immediate end to the inhuman and barbarous attacks of the United States Air Force on the civilian population and peaceful localities in Korea and to adopt the draft resolution submitted by the Soviet Union on that matter. Under obvious pressure from the United States delegation, however, some members of the Security Council once again for all practical purposes shirked discussion of the question, and the Council did not take the necessary decision.

In view of the ceaseless strafing of the civilian population and the bombing attacks by the United States Air Force on peaceful towns and localities in Korea — which represent a gross violation of the generally accepted rules of international law — the USSR delegation believes that it is the duty of the Security Council to take urgent measures to put an immediate end to these bombing raids of the United States Air Force in Korea. That these barbarous attacks are still going on is clearly shown not only by the communications sent to the Security Council on 7 September 1950 [S/1778/Rev.1] and 18 September 1950 [S/1800] by the Foreign Minister of the People's Democratic Republic of Korea, Mr. Pak Hen En, but also by reports from MacArthur's Headquarters confirming the barbarous bombing attacks by the United States Air Force on the civilian population of Korea.

The cablegram sent by Mr. Pak Hen En on 7 September 1950 states that during the period succeeding the submission of the first statement of the Government of the People's Democratic Republic of Korea on this question on 5 August 1950 [S/1674], numerous fresh instances of barbarous deeds by the United States Air Force against the peaceful population of Korea have taken place: bombings, strafing and complete destruction of towns and villages where there have never been any military targets, deliberate firing upon the peaceful population, and the systematic annihilation of the national property of Korea.

The cablegram reports that "as a result of United States air raids on Pyongyang during the period 7 August to 7 September, 3,232 houses have been destroyed, 450 peaceful inhabitants have been killed and 235 persons have been injured in the city. The resi-

de sécurité du 26 septembre [503ème séance], la délégation de l'Union soviétique a présenté un projet de résolution [S/1812] qui demandait au Gouvernement des Etats-Unis de mettre fin aux bombardements aériens et autres de villes et de localités paisibles, ainsi qu'aux attaques à la mitrailleuse contre la population civile de la Corée, et de ne point permettre que des faits de ce genre se renouvellent.

Comme on le sait, dès le 8 août [484ème séance], la délégation de l'URSS a présenté au Conseil de sécurité une proposition [S/1679] tendant à la cessation immédiate des bombardements inhumains et barbares auxquels l'Armée de l'air des Etats-Unis soumettait la population civile et les localités de la Corée. A ce moment, la délégation des Etats-Unis a empêché le Conseil de sécurité d'adopter cette résolution. Par la suite, aux séances que le Conseil de sécurité a tenues le 6 et le 7 septembre [496ème et 497ème séances], la délégation de l'URSS a insisté de nouveau pour que fût examinée la question de la cessation des bombardements inhumains et barbares auxquels les forces aériennes des Etats-Unis soumettaient la population civile et les localités de la Corée; elle a demandé instamment que le Conseil adoptât à ce sujet le projet de résolution qu'elle avait présenté. Mais, cette fois-là encore, sous la pression évidente de la délégation des Etats-Unis, certains membres du Conseil se sont en fait refusés à examiner cette question, et le Conseil n'a pas adopté à son sujet la décision qui s'imposait.

Etant donné que les forces aériennes des Etats-Unis continuent à bombarder d'une façon barbare et à mitrailler la population civile des villes et des localités paisibles de la Corée, ce qui constitue une violation flagrante des normes généralement admises du droit international, la délégation de l'Union soviétique estime que le Conseil de sécurité se doit de prendre de toute urgence des mesures pour mettre fin aux bombardements auxquels l'Armée de l'air des Etats-Unis soumet la Corée. Le fait que ces bombardements se poursuivent sans merci ressort non seulement des communications que M. Pak Hen En, Ministre des affaires étrangères de la République démocratique populaire de Corée, a adressées au Conseil de sécurité les 7 [S/1778/Rev.1] et 18 septembre 1950 [S/1800], mais aussi des communiqués de l'état-major du général MacArthur, qui confirment que les forces aériennes des Etats-Unis continuent à soumettre la population paisible de la Corée à des bombardements barbares.

Le télégramme de M. Pak Hen En en date du 7 septembre indique que, au cours de la période qui s'est écoulée depuis que le Gouvernement de la République populaire démocratique de Corée a, le 5 août 1950, envoyé sa première communication [S/1674] à ce sujet, il s'est produit de nombreux cas d'actes barbares commis par l'Armée de l'air des Etats-Unis contre la population paisible de la Corée — d'attaques à la bombe et à la mitrailleuse, de destruction totale de villes et de hameaux qui n'avaient jamais contenu d'objectifs militaires, d'attaques préméditées à la mitrailleuse contre la population civile, d'anéantissement systématique de la richesse nationale de la Corée.

Le télégramme indique que: "Du fait des raids aériens américains effectués sur Pyongyang du 7 août au 7 septembre, 3,232 maisons d'habitation ont été détruites, 450 pacifiques habitants tués et 235 personnes blessées dans la ville. Les quartiers de résidence de

dential sections of the southern area of the city have been devastated". During this period the United States Air Force bombed seven schools, one institute, four hospitals and many other buildings housing State establishments, public institutions and organizations in Pyongyang.

The city of Chongjin, with a population of 120,000, was raided on 19 August by over sixty United States bombers, which dropped 1,012 bombs on the city, as a result of which 90 per cent of the city was destroyed.

As I stated at a previous meeting, the cablegram reports that the United States Air Force in Korea daily strafes roads, destroying peasants' carts, buses carrying peaceful citizens, automobiles, passenger trains, steamers, etc. United States dive-bombers roar over Korean villages, spraying them with showers of bullets from their machine-guns. Korean peasants working in the rice fields and fishermen engaged in fishing are bombed and machine-gunned from the air. The United States Air Force is setting fire to the ripening crops and is converting extensive areas into deserts.

The cablegram states that "all these barbarous misdeeds of the United States interventionists in Korea are a gross violation of the universally recognized rules of international law, and clearly display the cynical falsehood of Acheson's recent statement that the attacks of the United States Air Force on Korea were directed exclusively against military targets".

A subsequent cablegram from the Minister for Foreign Affairs of the People's Democratic Republic of Korea, which was received on 18 September [S/1800], reports that in a raid on Pyongyang on 16 September the United States Air Force bombed the central hospital of the town in spite of clearly visible Red Cross emblems on its roof and on the ground beside it. As a result of this bombardment eleven persons were killed, forty-one persons seriously injured and severe damage was caused to the hospital buildings.

In reporting fresh facts of barbarous bombing by the United States Air Force in Korea, the Government of the People's Democratic Republic of Korea again urges the Security Council to take immediate steps to put an end to such activities by the United States interventionists in Korea.

The barbarous bombing in Korea, the mass murder of the civilian population of that country, the devastation of towns and villages, the destruction of the crops of the Korean peasants and other similar savage acts by the United States interventionists in Korea constitute a glaring violation by the United States Government of the Fourth Hague Convention of 1907 concerning the laws and customs of war on land and the Ninth Hague Convention of 1907 concerning bombardment by naval forces.

la partie sud de la ville ont été transformés en ruines . . ." Au cours de cette période, l'Armée de l'air des Etats-Unis a détruit, par ses bombardements, à Pyongyang, sept bâtiments scolaires, un institut, quatre hôpitaux et de nombreux autres bâtiments occupés par des services du gouvernement, des institutions et des organisations publiques.

Le 19 août, plus de 60 bombardiers américains ont bombardé la ville de Chongjin et ont lancé sur cette ville de 120.000 habitants 1.012 bombes; par suite de ce bombardement, la ville s'est trouvée aux neuf dixièmes détruite.

Comme je l'ai déjà fait remarquer à l'une des séances précédentes, le télégramme indique que les forces aériennes des Etats-Unis attaquent quotidiennement en Corée les routes, détruisant les voitures de paysans, les autobus transportant la population paisible, les automobiles de tourisme, les paquebots, les trains de voyageurs, etc. Les bombardiers en piqué américains survolent à toute allure les villages coréens et les arrosent des balles de leurs mitrailleuses. Les paysans travaillant dans les rizières, les pêcheurs sur leur barque sont soumis à des attaques aériennes à la mitrailleuse. L'aviation américaine met le feu aux récoltes mûrissantes et transforme de grandes étendues de terrain en désert.

Le télégramme indique que "tous ces agissements barbares des interventionnistes américains en Corée constituent une violation flagrante des règles de droit international universellement reconnues. Ils montrent de façon évidente combien est cyniquement mensongère", dit le télégramme, "la récente déclaration d'Acheson, qui a affirmé que les attaques des forces aériennes des Etats-Unis en Corée sont dirigées uniquement contre des objectifs militaires".

Dans son télégramme suivant, qui porte la date du 18 septembre [S/1800], le Ministre des affaires étrangères de la République populaire démocratique de Corée fait savoir que, lors du raid que l'Armée de l'air des Etats-Unis a effectué sur Pyongyang le 16 septembre, elle a bombardé l'hôpital central de la ville malgré les croix rouges très visibles peintes sur les toits et dans les cours de cet hôpital. A la suite de ce bombardement, onze personnes ont été tuées, 41 grièvement blessées, et les bâtiments de l'hôpital ont été gravement endommagés.

En faisant connaître dans les télégrammes que je viens de citer de nouveaux exemples de bombardements barbares effectués par les forces aériennes des Etats-Unis en Corée, le Gouvernement de la République populaire démocratique de Corée demande de nouveau instamment au Conseil de sécurité de prendre d'urgence des mesures pour qu'il soit immédiatement mis fin à ces agissements des interventionnistes américains en Corée.

Les bombardements barbares de la Corée, le massacre de la population civile de ce pays, la destruction de villes et de hameaux, l'anéantissement des récoltes et les autres agissements barbares des interventionnistes américains en Corée constituent de la part du Gouvernement des Etats-Unis une violation flagrante de la quatrième Convention de La Haye de 1907 sur les lois et usages de la guerre sur terre et de la neuvième Convention de La Haye de 1907 sur les bombardements par les forces de mer en temps de guerre.

The USSR delegation urges the Security Council to decide to end these misdeeds, which are being perpetrated in Korea under the United Nations flag and, with this object in view, it has introduced a draft resolution [S/1812] calling upon the Government of the United States to cease, and henceforth forbid, the bombardment by air forces or by other means of peaceful towns and inhabited centres and also the machine-gunning of the peaceful population of Korea from the air. The text of this draft resolution is as follows:

"The Security Council,

"Having considered the protest of the Government of the People's Democratic Republic of Korea against the continued inhuman, barbarous bombings of the peaceful population and peaceful towns and inhabited centres carried out by the United States Air Force in Korea, contained in the communication which the Minister for Foreign Affairs of the People's Democratic Republic of Korea, Mr. Pak Hen En, addressed to the Security Council on 7 September 1950 (document S/1778/Rev.1), and also in his cablegram addressed to the Secretary-General and to the President of the Security Council, received on 18 September 1950 (document S/1800),

"Recognizing that the bombardment of Korean towns and villages by the United States armed forces, resulting in their destruction and the mass extermination of the peaceful civilian population, is a flagrant violation of the generally accepted rules of international law,

"Decides:

"To call upon the Government of the United States of America to cease, and henceforth forbid, the bombardment by air forces or by other means of peaceful towns and inhabited centres and also the machine-gunning from the air of the peaceful population of Korea,

"To instruct the Secretary-General of the United Nations to bring this resolution of the Security Council without delay to the knowledge of the Government of the United States of America."

In introducing this draft resolution, the USSR delegation presses for its adoption by the Security Council, which will make it possible for real and effective steps to be taken to end the barbarous bombing of the population of Korea and of peaceful towns and populated places in that country.

Mr. GROSS (United States of America): The Soviet Union representative has reintroduced a draft resolution substantially in the same form in which it was previously introduced. It has brought out no new point other than certain allegations along the same lines which he has been pressing in this Council for some weeks.

I should like to say that in my brief statement I shall not repeat the major points which I made in the Council when this matter first came up on 7 September of this year [497th meeting]. I think, however, in view of the statements which have been made by the Soviet Union representative this afternoon, that I should like to refer to several points specifically.

La délégation de l'URSS insiste pour que le Conseil de sécurité adopte une résolution tendant à mettre fin aux crimes que l'on commet en Corée sous le drapeau de l'Organisation des Nations Unies. A cette fin, elle a présenté un projet de résolution [S/1812] qui demande au Gouvernement des Etats-Unis de mettre fin aux bombardements aériens et autres de villes et de localités paisibles, ainsi qu'aux attaques à la mitrailleuse contre la population civile de la Corée. Ce projet de résolution se lit comme suit:

"Le Conseil de sécurité,

"Ayant examiné la protestation élevée par le Gouvernement de la République populaire démocratique de Corée contre les bombardements inhumains et barbares que l'aviation américaine continue à effectuer contre la population pacifique, les villes paisibles et les agglomérations de la Corée, telle que cette protestation figure dans la communication de M. Pak Hen En, Ministre des affaires étrangères de la République populaire démocratique de Corée, adressée au Conseil de sécurité le 7 septembre 1950 (S/1778/Rev.1), ainsi que dans son télégramme reçu le 18 septembre 1950 (S/1800), adressé au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et au Président du Conseil de sécurité,

"Reconnaissant que les bombardements effectués par les forces armées des Etats-Unis contre les villes et les villages de la Corée, bombardements qui se traduisent par la destruction de ces agglomérations et par l'anéantissement massif de la population civile pacifique, constituent de flagrantes violations des règles du droit international généralement admises,

"Décide:

"D'inviter le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique à cesser et à ne plus tolérer à l'avenir le bombardement aérien ou autre des villes et des agglomérations paisibles de la Corée, ainsi que les attaques aériennes à la mitrailleuse contre sa population pacifique,

"De charger le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies de porter sans délai cette décision du Conseil de sécurité à la connaissance du Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique."

La délégation de l'URSS présente ce projet de résolution et insiste pour que le Conseil de sécurité l'adopte, car cela permettrait de prendre des mesures réelles efficaces en vue de mettre fin aux bombardements barbares auxquels les forces aériennes des Etats-Unis soumettent la population coréenne, les villes et les localités paisibles de la Corée.

M. GROSS (Etats-Unis d'Amérique) (*traduit de l'anglais*): Le représentant de l'Union soviétique a présenté à nouveau un projet de résolution rédigé sensiblement dans les mêmes termes qu'antérieurement; ce projet n'apporte rien de nouveau, si ce n'est qu'il contient certaines allégations d'une nature analogue à celle des remarques qu'il formule au Conseil depuis quelques semaines.

Ma déclaration sera brève, et je n'ai pas l'intention de reprendre les principaux arguments que j'ai avancés lorsque la question a été discutée pour la première fois par le Conseil le 7 septembre dernier [497ème séance]. Toutefois, à la suite des déclarations faites par le représentant de l'Union soviétique cet après-midi, je crois devoir relever plusieurs points particuliers.

In the first place, I think it is fair to say that the purpose of the attack made by the Soviet Union representative on the United Nations air forces in Korea —mistakenly called, in the draft resolution, "The United States Air Force" — must be at least twofold: first of all, to appeal to the natural abhorrence which all men feel for war, for the ravages which war brings and, in particular, for the tragic aspects of bombing, however necessary that bombing may be in the accomplishment of military objectives; and secondly, it must also constitute an attempt to single out the United States as a special offender, as it were, thereby diverting attention from the obvious fact that it is indeed the United Nations which is engaged in this action in Korea, and not the United States alone.

The Secretary of State of the United States, to whom reference was specifically made by Mr. Malik this afternoon, said on 6 September that peaceful villages in Korea were being used to cover the tanks of the invading army; that civilian dress was used to disguise the soldiers of aggression. Those two statements have not been denied in any way by the Soviet Union representative, nor have they been denied by the author of the letter to which the Soviet Union representative referred.

Similarly, in General MacArthur's third report to the Security Council, which is set forth in document S/1756 of 2 September, he stated — and this has not been denied —

"The enemy hides vast quantities of military equipment in civilian dwellings, resulting in the necessity to fire and destroy such dwellings when such information is firm. However," — General MacArthur pointed out — "the problem of avoiding the killing of innocent civilians and damages to the civilian economy is continually present and given my personal attention. The United Nations forces are urgently endeavouring to restrict destruction to the established military forces of the invader."

The third point I should like to make relates to another matter which I pressed in this Council on 7 September [497th meeting] but which has not yet been referred to by the representative of the Soviet Union and is not referred to in the letter from the North Korean authorities to which he refers, although it is, perhaps, the most significant point of all. It is simply that there has been, since 29 August, a letter from the President of the International Red Cross addressed to the President of the Security Council which I read into the record on 7 September and which I shall not read again today. It remains unanswered and has not even been referred to by the representative of the Soviet Union, as if it were a completely irrelevant factor in this matter.

In that letter, the Council will recall, the President of the International Red Cross advised the Security Council that, despite the fact that the International Red Cross had been freely permitted into the southern part of Korea to perform its traditional functions of protecting prisoners of war, looking after non-combatants and protecting the interests and welfare of

Tout d'abord, je crois qu'il est juste de dire que c'est au moins à deux fins que le représentant de l'Union soviétique a accusé les forces aériennes des Nations Unies en Corée, qui sont appelées, à tort, "forces aériennes des Etats-Unis" dans le projet de résolution. Il veut d'abord provoquer l'horreur naturelle que tous les hommes éprouvent en présence de la guerre, des ravages qu'elle cause, et en particulier du caractère tragique des bombardements, quelque nécessaires qu'ils soient du point de vue des objectifs militaires à atteindre; en second lieu, cette accusation doit constituer une tentative en vue d'attribuer aux Etats-Unis seuls toute la responsabilité de la guerre, pour ainsi dire, afin de détourner l'attention du fait évident que ce sont les Nations Unies qui sont engagées dans la guerre en Corée, et non pas les Etats-Unis seuls.

Le Secrétaire d'Etat des Etats-Unis, que M. Malik a nommément mentionné cet après-midi, a déclaré le 6 septembre que de pacifiques villages coréens étaient utilisés comme couverts par les chars d'assaut de l'armée d'invasion; que les soldats des forces d'agression se déguisaient en civils. Le représentant de l'Union soviétique n'a pas contesté ces deux déclarations, et elles n'ont pas davantage été contestées par l'auteur de la lettre à laquelle le représentant de l'Union soviétique a fait allusion.

De même, on peut lire, dans le troisième rapport du général MacArthur au Conseil de sécurité qui fait l'objet du document S/1756 en date du 2 septembre, la déclaration suivante du général MacArthur, déclaration qui n'a pas été réfutée :

"L'ennemi dissimule de grandes quantités de matériel militaire dans des maisons d'habitation, ce qui nous force à incendier et à détruire ces maisons lorsque nous disposons de renseignements sûrs. Toutefois, les forces des Nations Unies n'oublient jamais qu'il faut épargner les civils innocents et ne pas causer de dommages à l'économie civile; je m'occupe personnellement de ce problème. Les forces des Nations Unies font tout ce qui est en leur pouvoir pour ne détruire que les forces militaires régulières de l'envahisseur."

Le troisième fait dont je veux parler concerne un autre aspect de la question dont j'ai souligné l'importance au Conseil le 7 septembre [497^{ème} séance], mais dont le représentant de l'URSS n'a pas parlé, et auquel il n'est pas fait allusion dans la lettre des autorités nord-coréennes à laquelle il se reporte, bien que ce côté de la question soit peut-être le plus important de tous. C'est purement et simplement que le Président de la Croix-Rouge internationale a adressé, le 29 août, au Président du Conseil de sécurité, une lettre dont j'ai donné lecture le 7 septembre afin qu'elle soit reproduite dans les comptes rendus, et dont je n'ai pas l'intention de donner à nouveau lecture aujourd'hui. Cette lettre est restée sans réponse, et le représentant de l'Union soviétique n'en a même pas fait mention, comme si elle ne concernait en rien le sujet que nous traitons.

Le Conseil se souviendra que, par cette lettre, le Président de la Croix-Rouge internationale faisait savoir au Conseil de sécurité que les membres de cette organisation n'avaient pas été autorisés, et ne sont pas encore autorisés à l'heure actuelle, à se rendre dans la région occupée par les Nord-Coréens, tandis que le personnel de la Croix-Rouge internationale a été

men, women and children engaged in peaceful pursuits, it had not been allowed — as, indeed, it still has not been allowed up to this very moment — into the area occupied by the North Korean authorities. I think it is highly significant that the North Korean authorities who are making these propaganda charges in this form, and the spokesman of the Soviet Union, who is making the same charges here, do not deem it sufficiently important even to mention the fact that the request from the International Red Cross for access has not been heeded and has not been acceded to.

The President of the International Red Cross pointed out in his letter that his delegate, Mr. Jean Courvoisier, who was then in Tientsin, was waiting for an entry permit into North Korea. That was on 29 August. The President of the International Red Cross stated that another delegate, Mr. Jacques de Reynier, then in Geneva, was awaiting an entry permit into North Korea as well as a transit visa through the Soviet Union; and he concluded his letter by saying:

“Despite all our efforts for obtaining entry permits into North Korea, no affirmative reply has yet been received. The International Committee, whilst renewing its independent efforts to obtain the entry of its delegates to the territory of the People’s Democratic Republic of Korea, appreciates any impartial support for its aims, which are exclusively the protection of war victims.”

How infinitely much better it would be for those who have a genuine and sincere interest in the welfare of the people who are being discussed here this afternoon to make it possible for the International Red Cross to gain access to the areas where these acts have been alleged and, I submit, falsely alleged. I therefore again urge the representative of the Soviet Union to take this matter into account, and hope that his Government will use its influence with the North Korean authorities to permit access to the International Committee of the Red Cross, even at this late hour.

The PRESIDENT: As I have no further speakers on my list, I should like to say a few words on behalf of the UNITED KINGDOM delegation.

As I think I said on a previous occasion, we believe that responsibility for the continuance of the war in Korea, with all its horrors, rests with those who caused it. All that the North Korean authorities have to do in order to spare their fellow citizens from further bombings is to sue for peace. Now that their cause, thanks to the magnificent victories of the United Nations forces, seems to be quite hopeless, perhaps this is what they will decide to do. It is high time. Until then, it is obvious — to us, at any rate — that bombing of military targets in North Korea cannot be abandoned, since no commander can be expected to allow the

autorisé à pénétrer librement dans la partie méridionale de la Corée pour y remplir sa mission traditionnelle qui consiste à protéger les prisonniers de guerre, à prendre soin des éléments non combattants de la population, à protéger les intérêts et le bien-être des hommes, des femmes et des enfants qui se livrent à des occupations pacifiques. Alors que les autorités nord-coréennes lancent, aux fins de propagande, des accusations que les porte-parole de l’Union soviétique réitèrent devant le Conseil de sécurité, il est tout à fait significatif de constater que, à leurs yeux, il ne vaut même pas la peine de mentionner le fait que la demande de libre accès formulée par la Croix-Rouge internationale a été ignorée et n’a pas reçu de suite.

Le Président de la Croix-Rouge internationale a signalé dans sa lettre que son représentant, M. Jean Courvoisier, qui se trouvait alors à Tientsin, y attendait un visa d’entrée en Corée du Nord. Cela se passait le 29 août. Le Président de la Croix-Rouge internationale a déclaré qu’un autre représentant, M. Jacques de Reynier, alors à Genève, attendait un visa d’entrée en Corée du Nord et un visa de transit à travers l’URSS. Il déclare en conclusion de sa lettre:

“Malgré tous les efforts que nous avons entrepris pour obtenir ces autorisations d’entrer en Corée du Nord, nous n’avons jusqu’ici reçu aucune réponse affirmative. Le Comité international, tout en renouvelant les efforts qu’il tente indépendamment pour obtenir que ses délégués soient autorisés à pénétrer sur le territoire de la République populaire démocratique de Corée, accueillera avec reconnaissance tout appui impartial qui pourra être donné à ses efforts, exclusivement consacrés à la protection des victimes de la guerre.”

Combien il serait préférable — infiniment préférable — que ceux qui portent un intérêt réel et sincère au bien-être des populations dont nous nous occupons cet après-midi permettent aux représentants de la Croix-Rouge internationale de se rendre dans les régions où se seraient déroulés les faits qui ont été, à mon avis, évoqués sans le moindre fondement. C’est pourquoi je demande de nouveau au représentant de l’Union soviétique de bien vouloir examiner cette question, et j’espère que son gouvernement usera de son influence auprès des autorités de la Corée du Nord pour permettre l’accès de la Corée au Comité international de la Croix-Rouge, même à cette heure tardive.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l’anglais*): Comme il n’y a pas d’autres orateurs inscrits sur ma liste, je voudrais dire quelques mots au nom de la délégation du ROYAUME-UNI.

Ainsi que je crois l’avoir déclaré précédemment, nous pensons que la responsabilité de la poursuite de la guerre en Corée, avec toutes ses horreurs, incombe à ceux qui l’ont déclenchée. La seule chose que les autorités de la Corée du Nord doivent faire maintenant, pour épargner à leurs compatriotes de nouveaux bombardements, c’est de demander la paix. C’est probablement ce qu’elles vont se décider à faire, maintenant que leur cause paraît désespérée, grâce aux magnifiques victoires remportées par les forces des Nations Unies. Il en est grand temps. Mais, jusqu’à ce moment-là, il est évident, à notre avis tout au moins, qu’il n’est

enemy to reinforce his front line troops if he can possibly prevent it.

Speaking as PRESIDENT, I should like to say that I do not know whether it is now in order for me to put the USSR draft resolution to the vote. If it is, however, we could dispose of this item very quickly.

Mr. MALIK (Union of Soviet Socialist Republics) (*translated from Russian*): I should like to be allowed to comment briefly on the statement made by the representative of the United States.

The United States representative's statement pursues the obvious aim of justifying and covering up the barbarous attacks of the United States Air Force in Korea. I mean the United States Air Force and not the air force of the United Nations. There is no air force of the United Nations. In Korea the United States Air Force is acting under the cover of the United Nations flag. That is common knowledge and the USSR delegation believes in calling things by their names, without any hypocrisy.

The United States representative's reference to the letter from the International Red Cross has no bearing on the question under discussion. I have already stated so once before at the meeting of the Security Council, when the United States representative mentioned that same letter. That letter was sent to the meeting during the last day of my term of office as President. It was of an informational nature and was circulated to all members of the Security Council. If the United States representative is so keenly interested in that letter, he could have taken any appropriate steps. In fact, the real aim of his repeated reference to that letter is to divert the attention of world public opinion and of the Security Council from the atrocities perpetrated by the United States Air Force in Korea. That is quite obvious because the letter bears no relation to the question under discussion here. The issue before the Council is to take measures to put an immediate end to the barbarous bombing attacks of the United States Air Force on the civilian population of Korea. The question is quite clear. The Council is discussing the gross violation of the international agreements of the Hague Convention, which was signed by the Government of the United States and not by the International Red Cross. That is why the reference to the Red Cross is in this case unfounded.

As regards the remarks made by the United States representative on the influence of the USSR Government, that representative is aware that the USSR Government submitted a complete proposal [S/1668] to the Security Council on the peaceful settlement of the Korean question as far back as 4 August [483rd meeting]. When submitting that proposal, through its delegation to the Security Council, the Government of the USSR energetically urged the Council to tackle immediately the task of securing a peaceful settlement

pas possible de renoncer aux bombardements des objectifs militaires de la Corée du Nord, car on ne peut pas demander à un chef militaire de permettre à l'ennemi de renforcer ses troupes de première ligne s'il a les moyens de l'en empêcher.

Je ne sais pas si le moment est venu maintenant de mettre aux voix, en ma qualité de PRÉSIDENT, le projet de résolution de l'URSS. Dans l'affirmative, nous pouvons régler cette question très rapidement.

M. MALIK (Union des Républiques socialistes soviétiques) (*traduit du russe*): Je demande au Président de me permettre de présenter quelques brèves observations au sujet de la déclaration que vient de faire le représentant des Etats-Unis.

Le but de cette intervention est tout à fait évident. Le représentant des Etats-Unis a voulu justifier les bombardements barbares que les forces aériennes des Etats-Unis effectuent en Corée et camoufler leur nature. Je dis bien les forces aériennes des Etats-Unis, et non les forces aériennes de l'Organisation des Nations Unies. Il n'y a pas de forces aériennes de l'Organisation des Nations Unies. C'est l'aviation américaine qui agit en Corée sous la bannière de l'Organisation des Nations Unies. L'univers entier le sait, et la délégation de l'Union soviétique, qui n'aime pas les faux-fuyants, appelle les choses par leur nom.

La référence que le représentant des Etats-Unis a faite à une lettre de la Croix-Rouge internationale n'a aucun rapport avec la question dont il s'agit. Je l'ai déjà dit à la séance du Conseil de sécurité à laquelle le représentant des Etats-Unis avait une première fois parlé de cette lettre. Cette lettre a été envoyée le dernier jour où j'exerçais les fonctions de Président. Elle présente un caractère d'information et a été portée à la connaissance de tous les membres du Conseil de sécurité. Si le représentant des Etats-Unis porte un si vif intérêt à cette lettre, il pourrait prendre les mesures qui s'imposent. En réalité, en mentionnant deux fois cette lettre, le représentant des Etats-Unis a eu pour but de détourner l'attention de l'opinion publique mondiale et du Conseil de sécurité des crimes que les forces aériennes des Etats-Unis commettent en Corée. Cela est tout à fait évident, car la lettre en question n'a aucun rapport avec le problème que nous discutons. Le problème qui se pose au Conseil de sécurité est le suivant: prendre des mesures en vue de mettre fin aux bombardements barbares auxquels l'Armée de l'air des Etats-Unis soumet la population paisible de la Corée. La question est fort claire: il s'agit d'une violation flagrante des conventions internationales adoptées par la Conférence de La Haye et dont le Gouvernement des Etats-Unis est signataire, et non point de la Croix-Rouge internationale. Aussi, la référence à la Croix-Rouge est-elle ici absolument gratuite.

Quant à la remarque du représentant des Etats-Unis sur l'influence du Gouvernement de l'URSS, ce représentant sait fort bien que, dès le 4 août [483ème séance], le Gouvernement de l'Union soviétique avait soumis au Conseil de sécurité une proposition [S/1668] concrète tendant à un règlement pacifique de la question coréenne. En déposant sa proposition par l'intermédiaire de sa délégation au Conseil de sécurité, le Gouvernement de l'URSS a insisté énergiquement pour que le Conseil de sécurité commence sans retard

of the Korean question. That took place as far back as the beginning of August, at the first [480th] meeting of the Council under the chairmanship of the USSR representative.

The reactions of the United States representative and the United States Government are well known. First the United States Government rejected Premier Nehru's proposal regarding a peaceful settlement of the Korean question; the United States Government and the governments of the countries following in the wake of United States policy also rejected the USSR proposals for the peaceful settlement of the Korean question submitted to the Security Council. Yet, when submitting those proposals, the USSR Government had stated that it intended and was ready to use its influence to bring about the adoption of measures for the peaceful settlement of the Korean question through the Security Council, and to that end had urged that a representative from North Korea should be invited. The United States Government and those who obediently follow in its wake presented this and rejected these USSR proposals.

Consequently the responsibility for the failure of the endeavours to secure a peaceful settlement of the Korean question rests with the Government of the United States. The United States representative's reference to the influence of the USSR Government is also aimed at diverting attention from the question under discussion and at covering up the barbarous attacks of the United States Air Force on the civilian population of Korea. That is how matters stand in fact.

As regards the remarks of the United Kingdom representative, it is quite obvious that the representatives of the United States and of the United Kingdom speak in the Security Council in favour of continuing the barbarous attacks of the United States Air Force on the civilian population of Korea. That cannot be covered up by any talk about military objectives, the war and the guilt of those who started the war, or any similarly irrelevant argumentation.

The war in Korea was started by those who interfered in the internal affairs in Korea, in other words by foreign interventionists, namely, the military forces of the United States sent to Korea on Truman's orders. Thus it is quite clear who has intervened in Korea. There can be no two opinions on that question.

As regards the allegations that tanks were concealed in dwellings in Korea, they are too ridiculous and absurd to be worth refuting. As regards the assertions that only military targets were bombed, these are refuted by the telegram to which I have referred (S/1778/Rev.1), in which every member of the Security Council can read the following:

"All these barbarous misdeeds of the United States interventionists in Korea are a gross violation of the universally recognized rules of international law, and clearly display the cynical falsehood of Acheson's recent statement that the attacks of the United States

à travailler à un règlement pacifique de la question coréenne. Le fait s'est produit au début du mois d'août, à la première séance du Conseil qu'a présidée le représentant de l'Union soviétique [480ème séance].

Tout le monde sait quelle a été la réaction du représentant et du Gouvernement des Etats-Unis. D'abord, le Gouvernement des Etats-Unis a rejeté la proposition de M. Nehru, Premier Ministre de l'Inde, en vue d'un règlement pacifique de la question coréenne; ensuite, le Gouvernement des Etats-Unis et les gouvernements des pays qui suivent les Etats-Unis ont rejeté les propositions tendant au règlement pacifique de la question coréenne et que l'Union soviétique avait soumises au Conseil de sécurité. Le Gouvernement de l'URSS, en soumettant ses propositions, avait précisé qu'il avait l'intention d'user de toute son influence pour faire adopter des mesures en vue d'un règlement pacifique de la question coréenne et qu'il était prêt à le faire par l'intermédiaire du Conseil de sécurité; à cette fin, il a insisté pour qu'une invitation fût adressée au représentant de la Corée du Nord. Le Gouvernement des Etats-Unis et ceux qui sont docilement à sa remorque n'ont pas permis une telle issue, et ils ont rejeté ces propositions de l'URSS.

C'est donc le Gouvernement des Etats-Unis qui porte la responsabilité de l'échec des efforts tentés en vue de parvenir à un règlement pacifique de la question coréenne. Aussi, lorsque le représentant des Etats-Unis parle de l'influence de l'Union soviétique, cela ne peut être que pour détourner une fois de plus l'attention de la question en discussion et pour camoufler les bombardements barbares auxquels les forces aériennes des Etats-Unis soumettent la population paisible de la Corée. Voilà, en réalité, ce qu'il en est.

Il ressort des affirmations du représentant du Royaume-Uni que le représentant des Etats-Unis et le représentant du Royaume-Uni se prononcent au Conseil de sécurité en faveur de la continuation des bombardements barbares auxquels les forces aériennes des Etats-Unis soumettent la population paisible de la Corée. Mais ils auront beau parler d'objectifs militaires, des nécessités de la guerre, de la responsabilité de ceux qui ont déclenché cette guerre et employer d'autres arguments aussi inconsistants, ils n'arriveront pas à dissimuler la vérité.

La guerre en Corée a été déchaînée par ceux qui se sont immiscés dans les affaires intérieures de la Corée, les interventionnistes étrangers et les troupes des Etats-Unis qui ont été envoyées là-bas sur l'ordre de Truman. On voit clairement qui sont les interventionnistes en Corée. Il ne saurait y avoir le moindre doute à ce sujet.

On a prétendu que des chars de combat auraient été dissimulés dans des maisons d'habitation en Corée. Cette affirmation est tellement ridicule et absurde qu'il n'est pas besoin de la démentir. On a prétendu également que les bombardements ne sont dirigés que contre des objectifs militaires. Cette affirmation se trouve démentie par le télégramme que j'ai déjà cité (S/1778/Rev.1) et dans lequel on peut lire ce qui suit:

"Tous ces agissements barbares des interventionnistes américains en Corée constituent une violation flagrante des règles de droit international universellement reconnues; ils montrent de façon évidente combien est cyniquement mensongère la récente déclaration d'Ache-

Air Force on Korea were directed exclusively against military targets”.

The refutation of these assertions is thus contained in that document. This is the answer to the United States representative's observation. The position of the delegation of the Soviet Union is as follows. As it has previously stated, it has submitted a draft resolution which, while not dealing with the fundamental question of the Korean war, provides that the Security Council should take prompt steps to end the barbarous bombing by the United States Air Force of peaceful towns and inhabited areas. It insists on the adoption of that draft resolution.

Sir Benegal N. RAU (India) : Before the President puts this draft resolution to the vote, I should like to explain briefly the position of my delegation.

I stated on a previous occasion [497th meeting] that reports of large-scale bombing in Korea had been causing much anxiety in India, but we cannot assume without investigation that the reports are all correct, nor can we condemn the United States Government on the basis of such an assumption.

My delegation will therefore vote against the draft resolution which seeks to condemn, without any investigation being made.

Mr. LACOSTE (France) (*translated from French*) : The French delegation believes that the Council cannot consider the one-sided and unsupported complaints of the North Korean authorities. Ever since the beginning of this affair the North Korean authorities have consistently ignored the appeals and injunctions of the United Nations. They have remembered the existence of the international Organization only when they wished to bombard it with protests against the consequences of their own attack. Finally, they have refused to allow access to their territory to the International Red Cross, which could have helped the unfortunate civilian population and brought impartial evidence in the matters of which the North Korean authorities are now complaining.

In the circumstances, the French delegation will vote against the USSR draft resolution.

The PRESIDENT : The question is: Does the Security Council approve the draft resolution, contained in document S/1812 submitted by the representative of the Soviet Union?

Mr. HSU (China) : I should like to make a statement on behalf of my delegation. Some of the modern implements of war, including bombings from the air, undoubtedly have the tendency to encroach upon the principle of humanity and undermine the foundation on which the laws of war have been developed. My Government is no less concerned with such a tendency than it is mindful of eight years of physical sufferings from Japanese air bombardment during our resistance against Japanese aggression from 1937 to 1945, when thousands of civilians were killed or wounded and

son qui a affirmé que les attaques des forces aériennes des États-Unis en Corée sont dirigées uniquement contre des objectifs militaires.”

Ainsi, le démenti est infligé par ce document. Voilà qui répond aux observations du représentant des États-Unis. La position de la délégation de l'Union soviétique est la suivante : cette délégation a, sans toucher au fond même de la question de la guerre en Corée, présenté, comme elle l'a déjà expliqué, un projet de résolution demandant au Conseil de sécurité de prendre d'urgence des mesures en vue de mettre fin aux bombardements barbares auxquels les forces aériennes des États-Unis soumettent des villes et des agglomérations paisibles ; elle insiste pour que ce projet soit adopté.

Sir Benegal N. RAU (Inde) (*traduit de l'anglais*) : Avant que le Président mette aux voix ce projet de résolution, je voudrais expliquer brièvement la position de ma délégation.

J'ai déjà indiqué [497ème séance] que les multiples et violents bombardements effectués en Corée ont provoqué beaucoup d'inquiétude dans l'Inde, mais nous ne pouvons pas affirmer, sans que l'on ait d'abord procédé à une enquête, que tous les faits relatés sont exacts, et nous ne pouvons pas davantage condamner le Gouvernement des États-Unis sur des présomptions.

En conséquence, ma délégation votera contre le projet de résolution qui tend à prononcer une condamnation sans que l'on ait procédé à une enquête sur les faits allégués.

M. LACOSTE (France) : La délégation française estime que les plaintes unilatérales et invérifiables des autorités nord-coréennes ne peuvent être prises en considération par le Conseil de sécurité. Les autorités de la Corée du Nord ont constamment, depuis le début de cette affaire, ignoré les Nations Unies, leurs appels et leurs injonctions. Elles ne se sont souvenues de l'existence de l'Organisation internationale que pour l'assaillir de protestations contre les conséquences d'un coup de force qu'elles ont elles-mêmes commis. Enfin, elles ont refusé l'accès de leur territoire à la Croix-Rouge internationale, qui aurait pu assister la malheureuse population civile et donner un témoignage impartial sur les faits dont les autorités nord-coréennes se plaignent aujourd'hui.

Dans ces conditions, la délégation française votera contre le projet de résolution présenté par la délégation de l'URSS.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*) : La question est la suivante : le Conseil de sécurité approuve-t-il le projet de résolution figurant au document S/1812 et présenté par le représentant de l'Union soviétique ?

M. HSU (Chine) (*traduit de l'anglais*) : Je tiens à faire une déclaration au nom de ma délégation. Certaines des méthodes de la guerre moderne, notamment les bombardements aériens, ont manifestement tendance à violer les principes humanitaires et à saper les fondements sur lesquels reposent les lois universellement reconnues de la guerre. Mon gouvernement n'a pas manqué de s'émouvoir de cette tendance, étant donné les huit années de souffrances que la Chine a éprouvées par suite des bombardements aériens commis par le Japon, pendant notre résistance à l'agression japonaise,

millions of them rendered homeless. My Government would therefore welcome any move which honestly aims at checking that tendency, even if such a move were to come from a Power like the Soviet Union, against which China has charged aggression before the United Nations.

The United Nations is imposing military sanctions in Korea against an aggressor, or the cat's-paw of an aggressor. It is possible that some may think that no restrictions should be placed upon the activities of its armed forces. Such a view, if it were ever entertained, should not be countenanced. Even an individual criminal has certain rights as a human being that should be respected. In the case of a guilty nation, still less should punishment be indiscriminate. This is because in a nation there are always people who are not parties, indeed who are even opposed, to the commission of the crime. This is true in democratic countries, where national policies are supposed to be publicly formulated. It is even more true in a country like North Korea, where a minority has, with the aid of powerful neighbours, imposed itself upon the people. Thus my Government would welcome any honest move to ameliorate war sufferings anywhere, including a country like the Soviet Union-sponsored totalitarian North Korea.

But the question is: Is the Soviet Union, which brings the question before the Council, honest? My answer is a definite "no". Looking over the draft resolution submitted by it, I find no trace of any move that savours of honesty. The draft resolution contains no suggestion as to how the situation should be met. It does not even propose a commission to investigate and make recommendations. What it contains is nothing other than accusations without proof and condemnation without investigation. It constitutes in itself an act of dishonesty. For this reason I shall cast a vote against it on behalf of my Government.

The PRESIDENT: Am I now in order in putting the proposal to a vote? If so, the Council will now vote on the draft resolution submitted by the representative of the USSR set forth in document S/1812 entitled "Inhuman, barbarous bombing of the peaceful population, towns and inhabited centres in Korea by the United States Air Force".

A vote was taken by show of hands, as follows:
In favour: Union of Soviet Socialist Republics.

Against: China, Cuba, Ecuador, Egypt, France, India, Norway, United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland, United States of America.

Abstaining: Yugoslavia.

The draft resolution was rejected by 9 votes to one, with one abstention.

de 1937 à 1945, années au cours desquelles des milliers de civils ont été tués ou blessés et des millions de personnes ont été rendues sans foyer. Mon gouvernement ne pourrait, par conséquent, que se féliciter de toute initiative sincère qui viserait à mettre fin à cette tendance, même si cette initiative émanait d'un pays comme l'Union soviétique, que la Chine a accusé d'agression devant les Nations Unies.

Les Nations Unies ont eu recours à des sanctions militaires en Corée contre un agresseur, ou la dupe que cet agresseur a poussée en avant. Certains pensent peut-être que l'intervention des forces armées des Nations Unies ne doit se voir soumise à aucune mesure restrictive. Un tel état d'esprit, s'il existe, ne devrait pas être toléré. Même l'individu criminel possède en tant qu'être humain certains droits qui doivent être respectés. Lorsqu'il s'agit d'une nation coupable, on peut encore moins appliquer des sanctions au hasard, car, dans tout pays, il y a toujours une partie du peuple qui ne participe pas au crime commis et qui même s'y oppose. Il en est ainsi dans les pays démocratiques où les politiques nationales doivent être publiquement formulées, et plus encore dans un pays comme la Corée du Nord où une minorité aidée de puissants voisins s'est imposée au peuple. C'est pourquoi mon gouvernement accueillerait volontiers toute action tendant à alléger les souffrances de la guerre en quelque lieu que ce soit, et notamment dans un pays qui, comme la Corée du Nord, vit sous un régime totalitaire inspiré du régime soviétique.

Mais la question qui se pose est la suivante: l'Union soviétique, qui soulève la question devant le Conseil, est-elle sincère? Ma réponse formelle est "non". En examinant le projet de résolution soumis par l'URSS, je n'y trouve nulle trace d'une proposition qui respire l'honnêteté. Ce projet de résolution ne contient pas la moindre suggestion sur les mesures à prendre pour faire face à la situation. Il ne propose même pas qu'une commission procède à une enquête et fasse des recommandations. Il ne contient rien d'autre que des accusations portées sans aucune preuve et une condamnation prononcée sans enquête préalable. Il constitue en lui-même un acte malhonnête. Pour cette raison, ma délégation votera contre ce projet.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Puis-je maintenant mettre aux voix la proposition? Dans l'affirmative, le Conseil va procéder au vote sur le projet de résolution soumis par le représentant de l'Union soviétique et qui figure dans le document S/1812; ce projet est intitulé: "Bombardements inhumains et barbares de la population pacifique des villes et des agglomérations de la Corée par les forces armées aériennes des Etats-Unis d'Amérique".

Il est procédé au vote à main levée.

Vote pour: l'Union des Républiques socialistes soviétiques.

Votent contre: Chine, Cuba, Equateur, Egypte, France, Ind., Norvège, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Etats-Unis d'Amérique.

S'abstient: la Yougoslavie.

Par 9 voix contre une, avec une abstention, le projet de résolution est rejeté.

Mr. MALIK (Union of Soviet Socialist Republics) (*translated from Russian*): The USSR delegation deems it necessary to make the following statement.

In murdering the civilian population of Korea — women, children and old people — and in destroying Korean hospitals, schools, cultural establishments and dwelling houses, the United States interventionists in Korea are defying all the rules of international law. The United States Government, from which the orders to bomb peaceful Korean towns and to strafe the civilian population of that country emanate, is committing a gross violation of the Hague Convention. That Convention was signed by the United States and prohibits the bombing not only of undefended towns and villages, but also of individual houses and buildings.

Responsibility for the consequences of the barbarous bombing carried out by the United States Air Force in Korea lies wholly with the United States Government, and also with those members of the Security Council which have prevented the Council from adopting the USSR proposal calling upon the United States Government to cease and henceforth forbid the barbarous bombardment by air forces or other means of peaceful towns and inhabited centres and also the machine-gunning from the air of the peaceful population of Korea.

Mr. SUNDE (Norway): When the Council, at a previous meeting, discussed for the first time the USSR draft resolution, I explained the vote of my delegation [497th meeting] and I saw no reason to repeat today what I said then. But in connexion with the statement which has just been made by the representative of the Soviet Union, I wish to state that the sponsor of the draft resolution has still not produced any semblance of a proof of bombardment by United Nations air forces in violation of international law.

The PRESIDENT: That exhausts the present agenda of the Council. I think the only thing we can now discuss is when we meet again. As the representatives are aware, at 12 midnight tonight I lay down, with great relief, my burden as President, and the President from that moment on will be the representative of the United States, Mr. Austin. I should have thought the best thing to do now would be to adjourn *sine die*, and then either to allow the new President to summon the Council when he thinks fit or, alternatively, to reserve the right of any representative to call for a meeting of the Council at twenty-four hours' notice to discuss any item that he thinks should be discussed.

Mr. MALIK (Union of Soviet Socialist Republics) (*translated from Russian*): As regards the observation of the representative of Norway, I should like to advise him to read the Security Council documents with care. He will find that these documents contain concrete confirmation of the barbarous bombing of peaceful towns and of the civilian population of Korea by the United States Air Force.

M. MALIK (Union des Républiques socialistes soviétiques) (*traduit du russe*): La délégation de l'Union soviétique estime indispensable de faire la déclaration suivante:

En massacrant la population civile de la Corée, en tuant des femmes, des enfants et des vieillards, en détruisant les hôpitaux, les écoles, les institutions culturelles et les maisons d'habitation de la Corée, les interventionnistes américains en Corée violent toutes les règles du droit international. Le Gouvernement des Etats-Unis, dont émanent les ordres de bombarder les villes coréennes paisibles et de mitrailler la population civile de la Corée, viole de manière flagrante la Convention de La Haye dont les Etats-Unis sont signataires et qui interdit le bombardement des villes et des agglomérations non défendues aussi bien que des habitations et des bâtiments isolés.

La responsabilité des conséquences des bombardements barbares que les forces aériennes des Etats-Unis effectuent en Corée retombe entièrement sur le Gouvernement des Etats-Unis et sur ceux des membres du Conseil de sécurité qui ont empêché le Conseil d'adopter la proposition de l'URSS, proposition qui tendait à demander au Gouvernement des Etats-Unis de mettre immédiatement fin aux bombardements aériens et autres des villes et des agglomérations pacifiques de la Corée, aux attaques à la mitrailleuse contre la population civile de la Corée et de ne pas permettre que des faits de ce genre se reproduisent.

M. SUNDE (Norvège) (*traduit de l'anglais*): Lorsque le Conseil, à une séance précédente, a examiné pour la première fois le projet de résolution de l'URSS, j'ai expliqué quel serait le vote de ma délégation [497ème séance]; il est donc inutile que je répète aujourd'hui ce que j'ai dit à ce moment-là. Toutefois, à la suite de l'observation que vient de formuler le représentant de l'Union soviétique, je tiens à faire remarquer que l'auteur de ce projet de résolution n'a pas encore fourni la moindre preuve que les forces aériennes des Nations Unies aient effectué des bombardements en violation du droit international.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): L'ordre du jour du Conseil est épuisé. Je crois que la seule chose dont nous puissions discuter maintenant est la date de notre prochaine séance. Ainsi que chacun le sait, ce soir à minuit, j'abandonne avec un grand soulagement mes fonctions de Président; le Président pour le mois prochain sera le représentant des Etats-Unis, M. Austin. A mon avis, la meilleure solution serait d'ajourner maintenant le Conseil *sine die*; nous laisserions le nouveau Président libre de réunir le Conseil lorsqu'il le jugerait nécessaire, tout en réservant le droit pour chaque représentant de demander la réunion du Conseil, dans un délai de vingt-quatre heures, pour étudier toute question dont il demanderait l'examen.

M. MALIK (Union des Républiques socialistes soviétiques) (*traduit du russe*): En réponse au représentant de la Norvège, je voudrais conseiller à ce dernier de lire attentivement les documents du Conseil de sécurité. Il y trouvera la confirmation concrète des bombardements barbares auxquels les forces aériennes des Etats-Unis soumettent les villes paisibles et la population civile de la Corée.

The PRESIDENT: With regard to adjournment, I am afraid that if we go on discussing our own statements as to how we voted and criticizing those statements, we shall resume a debate which I had thought — and I am sure the representatives agree — had ended. I thank the representative of Norway for his indication that he will accede to my request.

Unless I hear any comment, I shall assume that the Council agrees to adjourn.

The meeting rose at 4.50 p.m.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Pour ce qui est de lever la séance, j'ai bien peur que, si nous continuons à discuter nos explications de vote et à critiquer ces explications, nous ne reprenions un débat qui, à mon avis — et je suis certain que c'est également l'avis des membres du Conseil — était clos. Je remercie le représentant de la Norvège d'avoir bien voulu déclarer qu'il accèderait à ma demande.

A moins d'objection, je tiens pour acquis que le Conseil décide de lever la séance.

La séance est levée à 16 h. 50.